

Trait d'union

CHAVAGNES
EN PAILLERS

N°121

Octobre-Novembre-Décembre 2019

Les informations municipales de votre commune



75 ans Centre de Secours
(1944-2019)



CHAVAGNES
EN PAILLERS

www.chavagnes-en-pailleurs.fr



Sommaire

Vie Municipale p. 2

Enfance jeunesse p. 7

Social santé p. 12

Culture, sports, loisirs p. 14

Environnement, urbanisme p. 16

Economie Emploi p. 17

Infos Pratiques p. 18



N° 121
Directeur de publication : Eric SALAÜN
Rédaction : Commission Communication.
Photos : Commune de Chavagnes en Paillers, associations, Freepik, Phovoir, Pixabay.
Création & mise en page :
Impression :

www.chavagnes-en-paillers.fr

Pour accéder au site depuis votre smartphone,



Gratitude et respect aux Sapeurs-Pompiers.

La traditionnelle Sainte-Barbe est l'occasion pour nous élus, au nom des habitants de Chavagnes-en-Paillers, de remercier publiquement l'action des Sapeurs-Pompiers. Les Sapeurs-Pompiers sont profondément liés à la commune, vous faites partie de son histoire.

C'est pourquoi cette année, à travers ce nouveau numéro du Trait d'union, nous tenons à marquer les 75 ans du Centre de secours.

C'est pourquoi nous voulons une nouvelle fois vous exprimer notre gratitude et notre respect.

Gratitude et respect envers des hommes et des femmes qui, pour assurer notre sécurité et pour nous secourir, placent au second plan leurs loisirs, leur vie familiale.

L'engagement des Sapeurs-Pompiers, c'est aussi l'engagement de vos familles qui partagent le risque inhérent à toutes les missions effectuées.

Nous disposons d'un modèle de sécurité civile qui est fait de proximité, de continuité et de complémentarité. C'est un beau modèle ! Il nous revient de le faire vivre, de le défendre, de le fortifier et le promouvoir.

Les pompiers, ce sont les soldats du feu. C'est votre identité, votre ADN, parce que c'est là l'ultime mission, la plus périlleuse de toutes.

Mais en réalité vous intervenez dans bien d'autres domaines.

Vous assurez notre sécurité aux côtés des autres forces (police, gendarmerie, armée), notamment dans les situations de crise ou lors des catastrophes.

Nous savons ce que nous vous devons, notamment à tous ceux qui ne sont plus là, ceux qui ont écrit l'histoire du centre de secours pendant ces 75 ans et pour qui nous avons une pensée.

Sapeurs-Pompiers vous êtes des hommes et des femmes, dont l'altruisme, la tolérance, le respect, le travail, qu'il soit personnel ou collectif, représentent les valeurs qui vous caractérisent et que vous portez.

Dans une société de plus en plus tournée sur elle-même, vous représentez un modèle de solidarité et de courage ; vous bénéficiez de notre confiance, de notre admiration.

Le volontariat fait partie d'un engagement citoyen qui fait chaud au cœur et qui est une référence, un exemple. Les Sapeurs-Pompiers volontaires représentent près de 80% du total des sapeurs pompiers.

Sans ce corps des volontaires, rien ne pourrait fonctionner.

Et vous les Jeunes Sapeurs-Pompiers : on caricature souvent la jeunesse, on pointe parfois du doigt son manque d'engagement. Vous donnez l'image d'une jeunesse dynamique, engagée et motivée ; une jeunesse qui fait vivre les valeurs de notre République.

Depuis 75 ans, le lien tissé au fil du temps entre les Sapeurs-Pompiers et la commune de Chavagnes-en-Paillers, qui nous unit encore à ce jour, est indéfectible.

Alors pour continuer cette belle histoire, à tous les habitants désireux de s'engager pour les autres, notamment les plus jeunes, rejoignez le corps des Sapeurs-Pompiers de Chavagnes-en-Paillers.

MERCI,

Bien cordialement,

Eric SALAÜN,
Maire de Chavagnes-en-Paillers.



8 juillet 2019

› NOMBRE DE SIÈGES POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2020

Chaque conseil municipal doit délibérer pour fixer le nombre de représentants qui siégeront au sein du conseil communautaire à partir de 2020. La loi prévoit que le nombre de sièges et leur répartition peuvent être fixés selon deux modalités distinctes : par application des dispositions de droit commun ou par accord local.

Cet accord doit être adopté selon les règles de majorité suivantes :

- soit par la moitié des conseils municipaux regroupant les deux tiers de la population totale de l'EPCI ou par les deux tiers des conseils municipaux regroupant la moitié de la population de l'EPCI.
- cette majorité devra également comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse (Essarts-en-Bocage), lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population totale des communes membres.

En 2016, un accord local avait été trouvé et était établi sur la base de 37 sièges (au lieu de 30 selon le droit commun) soit + 4 sièges pour les petites communes disposant d'un seul siège hors accord, + 1 siège pour Essarts-en-Bocage, + 1 siège pour Saint-Fulgent, + 1 siège pour Chavagnes-en-Paillers. Cet accord impliquait que toutes les communes avaient une vice-présidence (2 pour Essarts-en-Bocage) et au minimum 2 représentants.

Lors de la séance de conseil municipal, M. le Maire a présenté les différentes propositions qui ont été discutées en conseil communautaire.

Tout d'abord, il a été présenté la proposition de droit commun avec 30 sièges : Essarts-en-Bocage : 10 ; Saint-Fulgent et Chavagnes-en-Paillers : 4 ; Les Brouzils et Chauché : 3 ; Saint André-Goule d'Oie : 2 ; Bazoges-en-Paillers, La Merlatière, La Copechagnière et La Rabatelière : 1.

M. le Maire a ensuite présenté l'accord local retenu à la majorité des conseillers communautaires qui se baserait sur 36 sièges : Essarts-en-Bocage : 12 ; Saint-Fulgent et Chavagnes-en-Paillers : 4 ; Les Brouzils et Chauché : 3 ; Saint André-Goule d'Oie : 2 ; Bazoges-en-Paillers, la Merlatière, la Copechagnière et la Rabatelière : 2.

Pour terminer, M. le Maire a présenté la solution souhaitée par Essarts-en-Bocage avec 35 sièges : même répartition que ci-dessus sauf que la commune de la Rabatelière n'aurait qu'1 seul siège.

Suite à cette présentation de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider l'accord local proposé, sur la base de 36 sièges, selon la répartition indiquée afin que chaque commune soit représentée par 2 sièges au minimum.

› AVIS SUR LE PLUi-H ARRÊTÉ EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mme Delouée, du service ADS (Application des Droits des Sols) de la CCPSFLE (Communauté de Communes du Pays St Fulgent - Les Essarts), est venue en réunion de conseil municipal présenter les orientations choisies pour le PLUiH et pour répondre aux différentes

questions des élus municipaux. Suite à sa présentation, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de PLUiH de la CCPSFE, sous réserve des rectifications des erreurs matérielles constatées dans les plans de zonage.

› RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité :

- l'avenant au taux d'honoraires de maîtrise d'œuvre qui passe de 7,45 % à 6,75 % du fait du montant des travaux plus élevé que prévu à l'origine
- la modification du montant de l'autorisation de programme

et valide le dossier de consultation des entreprises (9 lots) pour pouvoir lancer l'appel d'offres.

› AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal valide à l'unanimité :

- Le protocole de cession de l'ancien EHPAD par la CCPSFLE à la société AZUR Gestion pour la création d'une résidence de logements meublés. Ce protocole reprend les prescriptions issues de l'avis rendu par la commune.
- La convention avec le département de la Vendée pour les aménagements de sécurité qui seront installés dans le cadre des travaux d'aménagement sur les routes départementales en centre bourg.
- La convention de servitude avec le SyDEV pour les travaux d'éclairage public dans le bourg.
- La création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet pour le service scolaire.
- Le versement d'une subvention exceptionnelle de 400 € au club de billard pour l'organisation de leur 20^e open.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain pour plusieurs biens situés 170 rue des Rosiers, 4 rue des Vignes et 208 Les Cinq Moulins.



9 septembre 2019

► PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER D'HABITATIONS « LES FIGUIERS »

L'agence Voix Mixtes, mandataire de l'équipe de maîtrise d'oeuvre chargée d'étudier l'aménagement du futur quartier d'habitations « Les Figuiers », présente au Conseil municipal 2 scénarios d'aménagement contrastés.

Le scénario 1 privilégie une organisation « en arbre » avec une voie principale qui distribue ensuite des voies latérales créant des zones de quartiers apaisées, indépendantes les unes des autres. Cela aboutit à une logique de petits villages, avec une densité un peu plus importante (19,6 logements par hectare), avec 70 %

des lots ayant un accès Nord et optimisant les apports solaires.

Le scénario 2 prévoit une voirie avec plus d'interconnexions, permettant des accès facilités et la création d'une boucle de circulation. Un peu moins dense (16,9 logements par hectare), le quartier paraît plus aéré mais, seuls 61 % des lots ont un accès Nord et des apports solaires optimisés.

Les 2 scénarios prévoient aussi la possibilité de créer un espace de logements intermédiaires (R+1) qui pourrait se situer le long de la zone

naturelle en partie basse, face à Beauséjour et La Corderie.

Après des échanges et débats sur ces 2 scénarios, le Conseil municipal s'oriente plutôt vers la logique de scénario 1 mais, en reprenant quelques éléments plus valorisants du scénario 2, notamment la possibilité d'avoir une voie qui longe la zone naturelle, pour la rendre plus visible et accessible.

L'étude doit se poursuivre, avec l'objectif de déposer le permis d'aménager, pour la 1^{ère} phase du lotissement, d'ici la fin de l'année.

► VALIDATION D'UNE CONVENTION AVEC L'AGENCE DE SERVICE AUX COLLECTIVITÉS DE VENDÉE POUR ÉLABORER ET LANCER UNE CONSULTATION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR ÉTUDIER L'AMÉNAGEMENT DE DIVERSES VOIRIES ET ESPACES PUBLICS

Plusieurs projets d'aménagement de voiries et espaces publics sont en réflexion sur la commune et nécessitent de faire intervenir un bureau d'études pour établir un programme de travaux à réaliser :

- Voirie urbaine : entrées de bourg RD 61 et RD 17, non traitées dans le cadre du FDUR (Fond Départemental Urbanisme Rural) ; rue Jean de Suzannet, rue Jacques Bousseau, entrée de bourg RD 6 entre le rond-point des pompiers et de la salle Émeraude, entrée de bourg Route de St André.

- Voirie rurale, notamment les traversées de villages : Benaston, La Morinière, La Ménardière.

- Espaces publics : Plaine des Sports, en lien avec l'entrée de bourg et l'aménagement de la nouvelle salle intercommunale.

Afin d'avoir une réflexion cohérente pour tous ces espaces, il est proposé d'élaborer et lancer une consultation sous la forme d'un accord-cadre de type marché à bons de commandes afin de retenir un maître d'oeuvre unique pour étudier l'ensemble de ces projets.

Pour élaborer ce dossier de consultation complexe, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de confier la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée. Elle sera chargée de préparer le cahier des charges et de suivre l'ensemble de la procédure de consultation. Le montant de la participation pour cette mission est de 3 500 € HT. M. le Maire est autorisé à signer la convention à venir avec l'Agence de service aux collectivités de Vendée.

► AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal valide à l'unanimité :

- la modification d'une délibération concernant l'acquisition de parcelles à l'Anjouinière, suite à une modification de la surface à acquérir après bornage ;
- l'acquisition de 2 parcelles, impasse St Joseph, l'une permettant d'accéder à l'espace des Jardins, l'autre permettant d'envisager la création d'un chemin piétonnier entre l'impasse et l'Espace Molière ;

- la vente d'une parcelle communale, située Route des 5 Moulins dans le cadre d'une régularisation, suite à l'annulation d'une décision de préemption ;
- le montant de la redevance d'occupation du domaine public par les réseaux de gaz pour 2019 ;
- le recrutement d'un agent d'entretien des espaces verts en CDD pour un an.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain pour plusieurs biens situés : 241 les Cinq Moulins, 157 rue Louis-Marie Baudouin, 28 rue Louis-Marie Baudouin, 73 rue de l'Industrie, 4 le Pontereau et 1 les Pins d'Éoul.

POUR LE BULLETIN DE JANVIER/FÉVRIER/MARS 2020, LES ARTICLES DOIVENT PARVENIR EN MAIRIE AVANT LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2019.

OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Mise en place du dispositif « argent de poche » pour les jeunes de 16 et 17 ans

Le dispositif « argent de poche » donne la possibilité pour les jeunes de 16 et 17 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité sur une 1/2 journée et de recevoir en contrepartie une indemnité (limitée par l'URSSAF) de 15 € pour 3 heures (+ une pause réglementaire de ½ heure).

Principes et objectifs du dispositif

Cette première expérience dans la vie active revêt un caractère éducatif et formateur pour les jeunes, dans une démarche citoyenne.

Les chantiers proposés s'adressent aussi bien aux filles qu'aux garçons, demeurant sur la commune, et permettent d'effectuer des missions d'intérêt général (ex : entretien d'espaces publics, désherbage, nettoyage de locaux ou mobiliers urbains, petits travaux...). Ils peuvent avoir lieu pendant toutes les vacances scolaires, voire un samedi matin, sous l'encadrement du personnel communal.

Les objectifs de ce dispositif sont de permettre aux jeunes de se responsabiliser, de se confronter à des règles simples, d'être sensibilisés au monde du travail, de disposer d'argent de poche, de nouer des relations avec les agents municipaux et de s'insérer dans la vie locale.

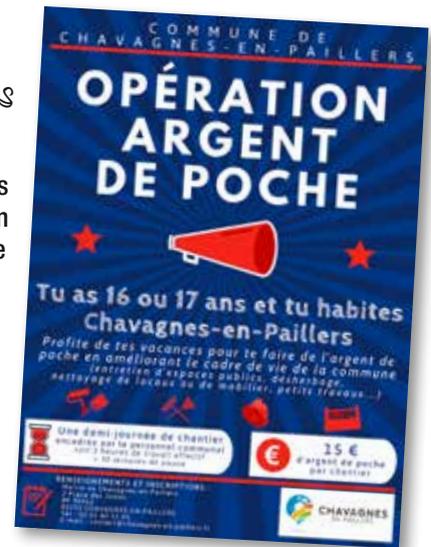
Fonctionnement du dispositif

Chaque chantier pourra regrouper, pour chaque demi-journée, jusqu'à 3 jeunes maximum.

Le nombre de demi-journées proposées dépend des chantiers envisagés par les services techniques, selon les périodes de vacances. Il est possible de s'inscrire pour plusieurs demi-journées en choisissant ses dates, mais le jeune ne choisit pas la mission effectuée.

Pour s'inscrire, les jeunes doivent déposer un dossier de candidature, comprenant notamment une autorisation parentale à compléter.

Un contrat de participation est alors établi entre la commune et le jeune concerné, qui rappelle les objectifs, les règles (ponctualité, obligation de présence durant toute la durée du chantier, comportement...) et les droits (pause, fourniture de matériel



et d'éventuelles protections par la collectivité...) applicables durant le chantier.

Dès les prochaines vacances de la Toussaint, au moins 2 chantiers pourraient être proposés du 21 au 25 octobre, d'autres propositions pouvant aussi intervenir :

- Nettoyage du cimetière, avec une action commune avec des bénévoles retraités (sur 1 ½ journée)
- Travaux de peinture sur les claustras de la salle Émeraude (sur 2 à 3 ½ journées).

N'hésitez pas à venir vous renseigner en Mairie



TÉLÉTHON

Prochaine édition les 7 et 8 décembre 2019

Du nouveau cette année : un Concours Puzzle organisé le samedi 7 décembre, ouvert à tous. En famille, entre amis, par équipe de 4 à 6 joueurs, venez-vous lancer un défi : faire le plus de puzzles possible ! Inscriptions avant le 20 octobre 2019 à l'adresse : puzzlthon@gmail.com

Des animations seront proposées tout au long du week-end.

Le dimanche 8 décembre seront organisées des randonnées pédestres, voitures anciennes, motos et vieilles meules. Le départ et l'arrivée se feront à la Rabatelière, salle des Maires.

Plus d'informations à venir sur la page Facebook

[f « Téléthon Chavagnes en Pailleurs - La Rabatelière »](#)



➤ LES ÉLUS VISITENT LA BIBLIOTHÈQUE

Samedi 6 juillet, les conseillers municipaux enfants et adultes ont visité la bibliothèque «Le Jardin du Livre» pour une découverte ou une redécouverte des locaux et du fonctionnement.



La bibliothèque «Le Jardin du Livre», désormais en gestion extra-municipale et en réseau avec les 13 bibliothèques de la Communauté de Communes Pays de St Fulgent-Les Essarts, depuis janvier 2019, a ouvert ses portes aux élus de la commune le samedi 6 juillet.

Les bénévoles avaient préparé soigneusement cette rencontre afin de présenter le fonctionnement de la bibliothèque et les nouveaux services proposés par la mise en réseau :

- Accès au portail commun médiathèque. ccstfulgent-essarts.fr pour le choix et la réservation des documents,
- Navettes permettant la circulation des livres, ...
- Site e-media du Conseil Départemental offrant l'accès gratuit à des livres, films, musique (ce service est proposé uniquement aux adhérents de la bibliothèque).

Les élus présents ont apprécié les échanges avec les bénévoles, la présentation des nouveaux services, l'aménagement des locaux. Certains sont mêmes repartis avec leur adhésion à la bibliothèque.

En parallèle, la commission extra-municipale, pour la gestion de la bibliothèque, continue la réflexion autour de différents projets dont, l'aménagement de l'espace enfance-jeunesse pour offrir

un lieu de lecture et d'animation adaptés pour petits et grands, où chacun prendra plaisir à y venir et y passer du temps.

Alors vous aussi, venez découvrir et vous inscrire à la bibliothèque, Impasse de Chevigné - Espace St Joseph (2^{ème} étage) aux heures d'ouverture :

- Mercredi : 10h / 11h30
- Vendredi : 16h30 / 18h
- Samedi : 10h / 11h30



➤ CÉRÉMONIE MISE À L'HONNEUR 2019

Comme chaque année, le 1^{er} samedi de juillet est l'occasion pour la commune d'inviter les clubs sportifs, les lauréats des concours professionnels et intercommunaux pour les mettre à l'honneur

Pour cette saison 2018 - 2019, les clubs sportifs et lauréats mis à l'honneur sont :

- Le club St Louis Handball avec les équipes jeunes -14 et seniors masculins pour leur 1^{ère} et 3^{ème} place respective dans leur championnat qui leur permettent d'accéder à la division supérieure pour la prochaine saison.
- Le club St Louis Tennis de Table avec l'équipe 1^{ère} qui monte au niveau régional pour la prochaine saison.
- Le club BCCFV avec l'équipe jeunes U15 masculine qui termine championne de Vendée - niveau 2.

- Le billard Club «Les Gavroches» avec 3 podiums (l'équipe 1 termine 1^{ère} au niveau régional et accède au niveau national, l'équipe 2 et 3 terminent 3^{ème} au niveau départemental).
- L'Association Sportive du Collège Sainte-Marie (...), Thibault CHAUVET, médaille d'or au national au concours du meilleur apprenti en maçonnerie.
- Matthieu DAVID, médaille d'or au régional au concours du meilleur apprenti en mécanique TP.
- Bastien ROGER était sélectionné au championnat du monde de coiffure en équipe technique senior composée de

4 personnes. Les championnats se sont déroulés le 14 et 15 septembre 2019 à Paris avec 49 pays représentés, 1300 compétiteurs, 1 épreuve créative et 1 épreuve hair by night.

- Bastien termine 4^{ème} au classement de la coiffure hair by night et est vice-champion du monde par équipe.
- Alexandre CHAIGNE pour sa 1^{ère} place intercommunale et qui a participé à la finale départementale de l'éducation routière.
- Laurence COUTAUD pour sa 1^{ère} et 3^{ème} place au concours photos CC.





Effectifs 2019/2020

Collège Ste Marie

- 6 ^{ème}	108
- 5 ^{ème}	94
- 4 ^{ème}	119
- 3 ^{ème}	107
Total	428 élèves

École Jules-Verne

- Élèves en maternelle	: 49
- Élèves en élémentaire	: 86
Total	135 élèves

École Nazareth

- Élèves en maternelle	: 82
- Élèves en élémentaire	: 168
Total	250 élèves

Collège international : - 45 collégiens-lycéens
- 8 étudiants post-bac

soit un total de 866 élèves scolarisés sur la commune



Restaurant scolaire :

- Collège	: 390
- École Jules-Verne	: 125
- École Nazareth	: 228

› ÉCOLE JULES-VERNE

La rentrée de l'école Jules-Verne

Les élèves de l'école Jules Verne ont fait leur rentrée dans une ambiance calme, sereine et musicale, reprenant le chant final de la fête de l'école !

Pour cette nouvelle rentrée, ce sont deux nouveaux collègues, Mme LAMPERIERE et Mr PORTEAU, qui viennent d'intégrer l'équipe enseignante en classe de maternelle CP et en classe de CM.

L'école accueille 135 élèves répartis dans 5 classes.



De nombreux projets devraient voir le jour cette année. Toutefois, le thème de l'année étant encore tenu secret, nous ne pouvons

trop en parler... ! Celui-ci sera révélé à la fin du mois de septembre lors d'une journée spéciale !



Toujours dans le souci du respect des rythmes de l'enfant, nous continuons à travailler avec des outils de manipulation et des supports de travail individualisés. L'expression des émotions et des besoins reste aussi l'une de nos priorités. Le projet de médiation par les pairs, entamé l'année dernière, va se poursuivre avec de nouveaux élèves formés cette année. Cela permet d'aider les enfants à résoudre les petits conflits entre eux. Grâce à la médiation, ils développent leurs compétences psycho-sociales et langagières.

La directrice, Céline PELLETIER est déchargée de classe le vendredi. Les familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) sont reçues sur rendez-vous afin de visiter les locaux et poser leurs questions. N'hésitez pas à nous contacter au 02 54 43 72 24 ou par mail : ce.0851566r@ac-nantes.fr

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire !

L'équipe Jules-Verne

› AMICALE JULES-VERNE

Bourse aux jouets 2019

L'été est arrivé et pour clore cette année, la fête de l'école s'est déroulée le samedi 29 juin.

Pour se balader, vendre ou bien acheter, ne loupez pas notre traditionnelle bourse aux jouets qui aura lieu le samedi 23 novembre à la salle Tourmaline.

Les inscriptions se font par mail à amicalejulesverne@gmail.com. Pour toute liste déposée, 1 euro sera demandé.

Les articles à vendre sont à déposer le vendredi soir et à récupérer le samedi en milieu d'après-midi.

N'hésitez pas à venir faire un tour, un moyen de trouver des jeux à petits prix pour faire plaisir à nos enfants, petits enfants...

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

L'amicale Jules-Verne





Enfance jeunesse

> ÉCOLE NAZARETH

250 enfants en 10 classes de la petite section au CM2.

Certains feront leur rentrée en toute petite section en cours d'année. Rappelons que l'école accueille pour l'année scolaire 2019-2020 les enfants nés en 2017 de janvier à avril.

Pour tout contact : 02 51 42 23 41 ou par mail nazareth.chavagnes@free.fr.



15 enseignants composent l'équipe pédagogique, laquelle a vu l'arrivée de 3 nouvelles personnes : Arnaud Plat qui a été nommé suite au départ à la retraite de Pauline Couton et Nathalie Thibeaud suite au départ (également à la retraite) de Loïc Gautier. Nous accueillons aussi pour cette année, Marina Charrier, qui assurera les jeudis dans une classe MS-GS.

L'équipe des salariées de l'OGEC reste inchangée : 3 ASEM (Nathalie Salaun, Paola David et Stéphanie Guérin), une secrétaire-comptable (Sylvie Chalmet) et une AVS (Isabelle Brochard). Cette année, l'OGEC a recruté une personne en contrat d'apprentissage pour renforcer l'accompagnement des jeunes enfants (en classe de TPS-PS) : Margaux Fouasson.

Toujours dans l'optique d'offrir un meilleur accueil, les travaux de l'été, financés par l'OGEC, ont été consacrés à la rénovation des deux salles de sieste et d'activités du pôle maternelle. Merci à l'OGEC pour le suivi de ces travaux. Comme chaque année, deux samedis matins seront travaillés à l'école Nazareth, ceci afin de vous permettre, parents, de venir à notre rencontre et parfois participer à un projet spécifique. Ces deux samedis sont le 12 octobre 2019 (matinée cross) et le 4 avril 2020 (marché de printemps). Pour découvrir nos projets, notre site internet est accessible à l'adresse suivante : chavagnesenpailersnazareth.fr

Bonne visite !

Le chef d'établissement, Mr JOUFFRIT XAVIER

> OGEC ÉCOLE NAZARETH

Gagnant du concours
"Mon asso fait vibrer son territoire"

Nous avons participé au jeu Défi Asso du Crédit Mutuel afin de promouvoir les associations investies sur leur territoire.

Nous avons ainsi pu démontrer notre dynamisme, notre engagement et notre détermination en réalisant une vidéo (visible sur Facebook)! L'investissement de toute une équipe a permis de décrocher le 1^{er} prix et ainsi être récompensé par un chèque de 400 €.



Une aide appréciée pour les petits...

Margaux FOUASSON est arrivée en contrat d'apprentissage. Elle assure un renfort auprès des maternelles et plus spécifiquement auprès des TPS/PS. Cela permet à chaque enfant d'être accueilli d'une façon plus individualisée.

Une kermesse hypnotique



Après le spectacle des enfants, nous nous sommes retrouvés autour des stands pour un après-midi convivial. Des nouvelles activités ont vu le jour : atelier maquillage et promenade en mini-calèche.

Nous avons clôturé la journée par un repas animé avec des tours de magie, avant d'assister à un show d'hypnose.

De nombreux parents se sont prêtés au jeu en téléphonant avec leur chaussure, en gagnant la Coupe du monde, en se mariant... Certains se reconnaîtront !!



› COLLÈGE SAINTE MARIE

C'est une nouvelle rentrée 2019-2020 qui débute au collège Sainte Marie sous le signe de la Fraternité.

C'est la devise latine de Chavagnes-en-Paillers qui va nous accompagner cette année : *Habitare Fratres In Unum* « Vivre en frères, tous ensemble ». Devise traduite, par les élèves latinistes du collège l'année dernière.

L'ensemble de la communauté aura l'occasion de vivre une journée fraternelle le jeudi 30 avril 2020.

L'accueil est un moment privilégié au collège. Nous sommes attentifs au bien être de chaque jeune. Dans cet objectif, l'équipe enseignante et éducative va poursuivre le travail engagé en juillet sur le thème de la différenciation avec deux journées de formation en septembre et décembre 2019.



Pour approfondir notre suivi de chaque jeune au sein du collège, j'ai créé un poste de référent des élèves à besoins éducatifs particuliers. Ce référent sera associé à la vie scolaire, il joue un rôle essentiel pour accompagner les familles de l'établissement.

Enfin notre volonté est également d'apporter des nouveautés pour celles et ceux qui le souhaitent : le Grec en 3^e. Nous sommes en réflexion pour proposer l'Allemand dès la 6^e. Le collège a également obtenu un avis favorable début juillet pour la mise en place d'un atelier artistique avec une aide financière pour le théâtre. C'est M. Christophe SAUVION, comédien professionnel, qui nous accompagnera.

L'accueil des nouvelles générations passe par l'innovation et nous devons en équipe réfléchir à demain. Un groupe pilote travaillera sur Sainte Marie- Horizon 2020.

Je souhaite une très belle rentrée à toute la communauté.

Alexandra BOURSIER, Chef d'établissement

› LES P'TITS LOUPS

Papiers précieux !

Le club junior organise une collecte de papiers afin de récolter des fonds pour mettre en place des projets ou pour financer du matériel.

Notre objectif est de récolter 12 tonnes de papiers, nous avons donc besoin de votre aide !



Nous acceptons : le papier, les journaux, les catalogues, les magazines, les livres

Merci de mettre de côté un maximum de papiers et de venir nous les déposer uniquement sur les temps de permanences qui se dérouleront aux dates suivantes :

- Le vendredi 15 novembre 2019 de 18h00 à 19h00.
- Le mardi 17 décembre 2019 de 18h30 à 19h30.
- Le vendredi 24 janvier 2020 de 18h00 à 19h00.
- Le jeudi 13 février 2020 de 18h15 à 19h00.
- Le lundi 30 mars 2020 de 18h30 à 19h15.
- Le jeudi 09 avril 2020 de 18h15 à 19h00.
- Le lundi 25 mai 2020 de 18h30 à 19h15.
- Présence de la benne du vendredi 26 juin 2020 au lundi 29 juin 2020 à 9h00.

Lieu des permanences et de la benne :

Centre de Loisirs « Les P'tits Loups »
 Impasse Louis de Chevigné - 85250 Chavagnes-en-Paillers
 02.51.42.30.58 - clubjuniorchavagnes@outlook.fr
 La collecte prendra fin le lundi 29 juin 2020 à 9h00.
 Merci de diffuser l'information à vos proches, vos voisins...
 Merci pour votre aide et votre participation !

› RASED

Une antenne du Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté (Rased) de Montaigu vient de s'implanter sur la commune de Chavagnes-en-Paillers au 1^{er} septembre 2019, au sein de l'école publique Jules Verne.

Le Rased est composé d'une enseignante spécialisée en aide pédagogique, Nadège Hoeppe, et d'une psychologue de l'Education Nationale, Kristell Provost.



Le Rased intervient auprès des élèves et familles des écoles publiques de Chavagnes, les Brouzils, l'Herbergement, St Georges de Montaigu, Boufféré, la Guyonnière et Rocheservière, à la demande des enseignant-e-s et/ou des familles. Il a pour objectif de mettre en place des actions visant à prévenir et réduire les difficultés rencontrées par les élèves. Les membres du réseau travaillent à restaurer l'investissement scolaire des élèves, à permettre une meilleure disponibilité aux apprentissages et des relations aux autres apaisées. L'objectif est de développer une plus grande confiance en soi et une meilleure autonomie sociale et intellectuelle.

Adresse mail du Rased : rased85.chavagnes@ac-nantes.fr
 Téléphone : 07 57 43 51 89

› RALLYE INTER C.M.E

Un après-midi de partage

Dans les projets du Conseil Municipal des Enfants de 2018-2019, il avait été proposé d'organiser un rallye inter C.M.E. Samedi 21 septembre après-midi, 17 enfants de la Rabatelière, St-Fulgent et Chavagnes-en-Paillers ont participé à cet échange en randonnant dans le bourg et ses alentours. Un bel après-midi partagé entre les enfants, les parents et les accompagnateurs.



75 ans du Centre de Secours



En 1923, le Conseil Municipal décide l'achat d'une pompe à incendie à bras. Celle-ci est offerte par le Comte de Suzannet à l'occasion de la naissance de son petit-fils.

Le **2 juillet 1944**, après plusieurs sinistres, la commune crée un corps de Sapeurs-Pompiers.

Le **11 mars 1945**, l'acquisition est faite de la première pompe à moteur à incendie. Celle-ci est remorquée par un camion des établissements Chacun.

Le **6 novembre 1949** voit l'achat d'un véhicule de marque DODGE 4x4 qui sert à tracter la motopompe et assure le transport de quelques hommes.



En 1967, le renouvellement des hommes s'effectue, le Lieutenant Amiaud remplace le Lieutenant Chacun.

Le DODGE 4x4 est lui aussi remplacé par un camion de marque GMC avec une citerne de 3000 litres et une motopompe de 30 m³/h.

En 1972, la municipalité vote un budget pour l'acquisition d'une motopompe remorquable de 60 m³/h.

C'est aussi l'année de la Départementalisation et le Centre de Secours de Chavagnes est rattaché à Montaigu.

La formation de secouriste devient obligatoire.



En 1974, un véhicule de Secours aux Accidentés et aux Blessés vient compléter le matériel du Centre. Le local de la mairie devenant trop petit, le Centre de Secours est transféré rue de Gaulle, dans l'ancienne école publique.

En 1976, la sirène qui se trouvait sur un portique derrière la mairie est transportée dans le clocher de l'église.

En 1978, le Lieutenant Amiaud décède et le Sergent Lucas lui succède.

Sous l'impulsion des Colonels Bachelot et Girard, il suit une formation complète de secourisme réanimation, secours routiers, adjudant et officier. Puis il est nommé lieutenant.

En 1994, le Conseil municipal vote une subvention pour l'achat de bips pour tous les sapeurs-pompiers de Chavagnes. Ainsi, la sirène ne sert plus que pour les interventions importantes et ne dérange plus les habitants du bourg.

Au fil des années, les moyens s'étoffant, le casernement de la rue de Gaulle ne correspond plus à l'évolution des secours. C'est donc le **1^{er} Janvier 1998** que le Centre est transféré à la zone des Chênes et est inauguré le 18 avril de cette même année.



“

Les sapeurs-pompiers volontaires sont profondément liés à la commune, ils font partie de son histoire. Voici retracé en quelques étapes, le lien tissé au fil du temps entre les sapeurs-pompiers et la commune de Chavagnes-en-Pailliers. Ce lien qui nous unit encore à ce jour, un lien indéfectible.

”

Extrait du discours de M. le Maire
Eric Salaün lors de la cérémonie
de la Sainte-Barbe du 19/01/2019



Quelques chiffres sur l'évolution de l'activité opérationnelle et l'équipe des sapeurs-pompiers volontaires de Chavagnes, de 1998 à aujourd'hui :

1998 :

- Nombre d'interventions : 140
- Nombre de SPV 18 dont 2 femmes
- 1 officier (chef d'agrès tout engin), 3 sous-officiers (chefs d'agrès tout engin) et 14 hommes du rang (dont 4 chefs d'équipe).
- Astreinte toutes les 3 semaines, toute l'équipe était déclenchée lors d'une demande de secours.

2018 :

- Nombre d'interventions : 340
- Nombre de SPV : 34 dont 9 femmes
- 4 officiers (1 chef de groupe (bientôt 2) et 2 chefs d'agrès tout engin, 1 infirmière) 13 sous-officiers (6 chefs d'agrès tout engin, 7 chefs d'agrès 1 équipe) et 17 hommes du rang (dont 6 chefs d'équipe).
- Astreinte toutes les 4 semaines, seul le nombre de sapeurs-pompiers suffisant est déclenché lors d'une demande de secours (de 3 à 6 en fonction du véhicule).



Le Centre de Secours, c'est aussi des animations.

Ci-dessous, en image, une rétrospective de la **1^{ère} Olympompiade** du **7 septembre 2019**



OLYMPOMPIADE
au centre de secours
CHAVAGNES EN PAILLERS

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

- A partir de 10 ans
- Équipe de 5 pers. (mixte)
- 40 € / équipe (hors 10 € d'inscription)
- 9 € / repas
- Vente de sapeursports
- 1 RECOMPENSE PAR ÉQUIPE
- INSCRIPTIONS avant le 25/08
- Centre de Secours Chavagnes
19 70 47 12 24
volontaires@scsccs.chavagnes.fr

JEUX de 13H30 à 19H
APERO CONCERT à partir de 19H
suivi d'un repas

Partenaires:





Santé, Social

> AMITIÉS CHAVAGNAISES

Le club des "Amitiés Chavagnaises" a mis le cap vers la Méditerranée

Un groupe de 54 personnes est parti à la découverte de la Côte d'Azur du 8 au 15 juin dernier sous un soleil radieux. Que de belles découvertes !

Nice et sa promenade des Anglais, Grasse et ses parfums, Saint-Tropez, Port Grimaud, Monaco, Fréjus... quelques petits villages provençaux pleins de charme : Saint-Paul de Vence, Eze... mais aussi des paysages à couper le souffle, plus particulièrement le massif de l'Estérel ! Le tout ponctué de moments de convivialité et d'émotions inoubliables.

Du 20 novembre au 1^{er} décembre, ce sont 36 adhérent(e)s qui vont parcourir à leur tour l'Inde du Nord.



> LES SENIORS ET LE NUMERIQUE

En janvier, une enquête pour connaître les besoins des seniors en matière d'utilisation et maîtrise de l'outil informatique, a été diffusée. Une première réunion a permis aux bénévoles du réseau d'entraide de mieux comprendre les attentes autour de différentes thématiques :

- Organiser son PC
- Démarches administratives
- Traitement de texte
- Courriels
- Débutants



Un stage pour s'initier à la tablette a déjà eu lieu pour 9 personnes en mai et juin.



Une deuxième réunion a permis aux bénévoles de proposer une organisation pour aider à mieux connaître et utiliser son ordinateur. Des groupes ont été constitués et des ateliers de perfectionnement sont organisés à la salle informatique de la communauté de communes et dans la salle du conseil à Chavagnes. Ils ont lieu les jeudis ou les vendredis du dernier trimestre de l'année. Le groupe de bénévoles proposera l'année prochaine d'autres ateliers de perfectionnement à l'utilisation de l'ordinateur.

Si vous êtes intéressés pour suivre une formation de ce type, vous pouvez laisser vos coordonnées en mairie.

PARTICULIER EMPLOI
l'emploi à domicile pour tous ?

Tout comprendre sur l'emploi à domicile entre particuliers et le CESA

CESA
Les métiers
Droits et devoirs
Rémunération

Réduction/crédit d'impôts
Aides financières

Informez-VOUS (entrée gratuite) :

Mardi 5 novembre 2019 à 14h00
Salle de fêtes, place du marché
Les ESSARTS

A l'issue de la réunion, possibilité de s'inscrire à 1 atelier sur tablette numérique, pour découvrir et comprendre l'utilisation du site internet : cesu.ursaf.fr
Cet atelier aura lieu le mardi 3 décembre (3 hommes seront proposés)

Contact

HUCHET Lucie ☎ 06 73 71 94 65
✉ ciasfulgentessarts.prevention@orange.fr

Animé par : **PARTICULIER EMPLOI**

En partenariat avec : **EST-FULGENT LES ESSARTS CIAS**

www.cesullesessarts.fr



Culture, sports, loisirs

> FOLKA-DANSE

À Folka-Danse, on y danse, on y joue, on y chante, juste pour le plaisir.

Répétitions à La Grange à Baptiste et apprentissage des valse, rondes, avant-deux, polkas, mazurkas, bourrées du Morvan, rondeaux du Sud-Ouest à l'Atelier, c'est reparti pour la saison 2019-2020

Un beau programme d'activités, cette année encore, attend les adhérents dans chaque section de Folka-Danse pour se détendre, se faire plaisir et apporter du bonheur autour d'eux par le chant, la danse et la musique.

L'Atelier a ouvert ses portes les mercredi 11 et samedi 14 septembre avec la complicité de nos Passeurs de Pas bénévoles. Après deux séances de découverte, les personnes souhaitant continuer dans l'apprentissage, devront adhérer. Si vous n'étiez pas là pour la rentrée, pas de souci, cela peut se faire encore et à tout moment de la saison. Des amis intervenants extérieurs, musiciens et passeurs de pas confirmés animeront certaines séances. Celles-ci sont très appréciées. En partenariat avec l'Air de Rien et Vie Danse, nous vous invitons à nous rejoindre au bal, le dimanche 17 novembre, à Bazoges en Paillers. Pour savoir où danser dans la région, allez sur le site www.folka-danse-vendee.fr et sous l'onglet Bedame Trad. La Grange à Baptiste avec ses thèmes des noces et du bal de la Libération a repris ses représentations auprès des EHPAD, clubs et associations qui apprécient leur talent et leur dynamisme. Contacts sur l'affiche et le site lagrangeabaptiste.com

Revivez l'ambiance des noces vendéennes de 1938 et 1945

en passant par le bal de la libération

Réservations :
Geneviève : 06 88 85 49 03
Georges : 06 72 44 27 07

lagrangeabaptiste.com

> SAMEDI 19 OCTOBRE 2019 JOURNÉE A LA "RENCONTRE" D'AMBLARD DE GUERRY

Amblard de Guerry aurait eu 100 ans le 29 Octobre 2019

En reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour la redécouverte de l'histoire de Chavagnes mais aussi de la Vendée.

Une journée d'hommage est organisée par Présence du Passé et la Société d'émulation de la Vendée le samedi 19 octobre 2019 à Chavagnes

Tous les Chavagnais y sont invités.

Programme : 9h30 Accueil Salle Molière ; 9h45 Ouverture de la journée par M. Eric Salaun , Maire de Chavagnes ; 10h conférences suivies d'échange : M Thierry Heckmann, Directeur des Archives de la Vendée, M. Alain Gérard Historien, M. Dominique Souchet ancien Député et Diplomate, témoignages de Chavagnais et conclusion de la matinée par M. Philippe de Villiers. Puis déjeuner pour ceux qui le souhaitent (20€/pers). L'après-midi, visite du "Chavagnes d'Amblard" : 14h : salle Tourmaline exposition de la maquette de l'ancien bourg, puis l'Ulière où il est né, les vieilles maisons du bourg, la place des Martyrs...

Puis pour ceux qui le souhaitent, avec leur voiture personnelle, visite des environs qu'Amblard affectionnait : la Proustière, la Chapelle du Chêne, la Foy de la Limonière, et à 17h30/18h bref hommage sur sa tombe au cimetière de Chavagnes.

Information : gbdeguerry@gmail.com



> COMITÉ DES FÊTES

Fête d'la Brioche, Sardinade et Assemblée Générale

Les diverses manifestations du Comité des Fêtes de cette année ont remporté un franc succès.



Trophées karts à pédales

La fête d'La Brioche cette année a relevé le défi grâce au partenariat de la St Louis et du Comité des fêtes pour une nouvelle année. La Run Color, la randonnée, les différents concours, les kartings à pédales ou bien l'intervention des pompiers ont fait de cette fête une réussite !

De plus, les visiteurs ont été nombreux ! Ils ont fait vivre cette fête et ont été acteurs du succès.

La Sardinade a accueilli cette année le groupe Génération et Mariluce qui ont réussi à ambiancer le parvis de l'espace Molière, nouveau lieu cette année où 550 repas ont été servis grâce à votre présence !

Nouveauté de cette année : ambiance et apéro plus GIRLY.

Encore une fois merci aux bénévoles pour leur participation active.

Merci également à vous, les visiteurs, qui êtes acteurs de ces fêtes organisées dans votre commune.

L'Assemblée Générale se déroulera le Vendredi 11 Octobre 2019 à 19h00 à la Salle Emeraude.



Groupe Mariluce à la Sardinade

o Culture, sports, loisirs

> BCCF VENDÉE

C'est reparti pour le BCCF VENDÉE !!

Le BCCF Vendée (Basket Chauché Chavagnes St Fulgent) lance sa sixième saison. Aujourd'hui, le club compte 300 licenciés et les différentes actions menées au sein du club ces dernières années ont permis l'obtention de deux labels : Le label fédéral « FFBB-ECOCITOYEN » et Le label « École Française de MINI BASKET », ceci est gage d'excellence reconnu par la Fédération Française de Basket-Ball.



Séniors gars (départemental 3) pendant la reprise



Séniors filles (régionale 2) pendant la reprise

Pour cette nouvelle saison, le BCCF Vendée continue à développer ses activités avec le renouvellement de sa section « BASKIN » créée en septembre 2018. Le temps d'un instant les personnes en situation de handicap et les personnes valides se retrouvent autour du Basket. Cette activité est pilotée par Coralie DALLEY, licenciée du club. Les séances sont programmées un samedi sur deux à Chauché de 10h30 à 12h. Vous êtes tous conviés à venir participer.

De plus, le BCCF Vendée souhaite accentuer la qualité et la quantité de ses entrainements afin de faire progresser chacun de ses licenciés et de tendre vers un niveau de compétition où l'ensemble des joueurs peuvent être épanouis. Pour cela, le club a recruté, pour la saison 2019-2020, trois nouveaux encadrants qualifiés.

> SAINT-LOUIS GÉNÉRALE

C'est aussi la rentrée pour l'école de sports

Votre enfant est né entre 2012 et 2015, l'école de sports lui propose des activités pour l'initier à différents sports, jeux d'éveil... Les cours (environ 30 dont une sortie piscine et une sortie patinoire) ont lieu le mercredi matin à la salle omnisports de Chavagnes-en-Paillers.

Le montant de la cotisation est de 70 € pour les enfants de Chavagnes-en-Paillers et de la Rabatelière et de 90 € pour les enfants des autres communes.

Suivez nous sur la page Facebook :

 Saint Louis Générale - Chavagnes-en-Paillers

Renseignements :

saintlouischavagnes@outlook.fr

ou 06 26 79 74 15

> ST LOUIS GYMNASTIQUE

De la gym pour tous : gym agrès et gym dames

2 équipes jeunes ont participé aux Championnats de France : 25^e/60 pour l'équipe F3 à Armentières et 7^e/47 pour l'équipe F1 à Limoges. Avec en prime de très bons résultats sur la discipline du mouvement d'ensemble (5^e et 4^e place).



L'équipe jeunes F3 au championnat de France à Armentières

La rentrée gymnique !

Après les stages fin août pour les plus assidues, presque 200 gymnastes ont repris le rythme soutenu des entrainements dès le début du mois de septembre.

Premier objectif : la préparation de la fête de la gym le samedi soir 2 novembre et le dimanche après-midi 3 novembre, avec cette saison, les femmes à l'honneur sur le thème « Girl Power » !



Gym dames :

La St Louis gym vous propose plusieurs cours (ouvert à tous à partir de 14 ans), à la salle de danse située derrière la salle de sport :

ZUMBA : mardi soir de 19h45 à 20h45

FITNESS : • Lundi soir de 19h45 à 21h • Jeudi matin de 9h10 à 10h10
• Jeudi soir de 19h à 20h (+ piloxing environ 1 par mois)

PILATES : victime de son succès il n'y a plus de places disponibles sur ces cours

Fiche d'inscription sur notre site :

<https://www.stlouisgymnastique.com/inscription-gym-dames>

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter via notre adresse mail : zumbachavagnes@orange.fr



Aménagement, environnement, urbanisme

› AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG : APRÈS LA FIN DES TRAVAUX RUE DE GAULLE, PLACE AUX ARCADES...

Fin des travaux Rue de Gaulle



Le calendrier des travaux annoncé en début d'été est respecté. Ainsi, la rue de Gaulle a pu rouvrir à la circulation juste après la rentrée. Seuls restent à terminer, durant les vacances de la Toussaint, quelques travaux de finition avec la pose des pavés en résine et du mobilier urbain.

3 grandes nouveautés dans cette rue, pour avoir une **circulation apaisée** et des **espaces partagés et sécurisés** pour les piétons, vélos et véhicules à moteur :



- la **zone 30** est instaurée sur tout le **centre bourg**, depuis le carrefour de la

rue des écoles, jusqu'à la rue Louis-Marie Baudouin pour la RD6 et à partir de l'entrée de la rue du Calvaire en venant des Brouzils. Cela étend la zone 30 déjà instaurée dans le secteur des écoles.

- les **carrefours nouvellement aménagés passent en priorité à droite**, comme c'est déjà le cas sur le secteur des écoles. Ce choix est complémentaire de la zone 30 et vise à limiter les prises de vitesse pour apaiser la circulation sur tout le centre bourg.

- le **stationnement sur le trottoir est interdit**, hors emplacements délimités devant le bureau de tabac. Des parkings sont disponibles à proximité immédiate des commerces et celui situé à l'arrière de la Mairie permet de parcourir à pied tout le centre bourg, sans reprendre sa voiture.

Aménagement de la Place des Arcades

Jusqu'au mois de décembre, l'ensemble de la Place des Arcades sera aménagé par zones, progressivement. Le haut de la place est déjà achevé (hors plantations) et disponible pour le stationnement.

Les travaux se poursuivent avec l'aménagement de la voie principale et du parvis des Arcades. En parallèle, le mur de soutènement côté jardin des Souvenirs s'habillera de pierres.

Ensuite, ce sera le tour des espaces de stationnement, d'abord sur la partie principale de la place, puis tout en bas, côté Pré de l'Âne.

Durant les travaux, tous les commerces et services restent accessibles et l'accès en voiture et le stationnement seront conservés autant que possible.



› DES SUPPORTS À VÉLOS POUR FAVORISER LES DÉPLACEMENTS DOUX



De plus en plus d'habitants choisissent de se déplacer à vélo pour venir en centre bourg, notamment avec l'essor des vélos électriques, permettant de surmonter plus aisément les dénivelés assez variés de notre commune.

Pour faciliter le stationnement de ces vélos et encourager le développement des mobilités douces sur la commune, de nombreux supports à vélos seront installés dans le cadre de l'aménagement du centre bourg.

Les premiers supports ont été installés à l'arrière de la Mairie, devant l'entrée du Logis St-Joseph. Près d'une dizaine d'autres seront installés à proximité des commerces sur la Place des Arcades. À terme, ce sont une vingtaine de supports qui seront à disposition dans le centre bourg.

Pour s'y accrocher, il suffit juste de vous munir d'un antivol.

BIENVENUE À

Créations-So

Solène AUNEAU a commencé son activité de créations de bijoux et accessoires en 2011.

Elle crée et compose des bijoux et accessoires à la demande. Ses créations sont des modèles uniques fabriqués selon les choix, la personnalisation souhaitée. Elle tient compte de la tendance du moment et utilise différents matériaux (perle, plume, ...).

Ses compositions peuvent être réalisées à l'occasion de :

- mariages,
- fêtes, anniversaires,
- cadeaux de Noël, de fin d'année scolaire, de naissance, ... pour les porter et/ou les offrir.

Installée depuis peu à Chavagnes, elle reçoit sur rendez-vous ou se déplace. Elle propose également des réunions à domicile.

Pour toutes demandes, merci de la contacter au : 06 37 61 60 86 ou par mail : creations-so@orange.fr.

Vous pouvez découvrir ses gammes de bijoux et accessoires sur www.creations-so.fr

[f creationsso](#) [solenecreationsso](#)



CRÉATION DE BIJOUX ET ACCESSOIRES
SUR MESURE OU EN PETITE SÉRIE.



FMS

Installé depuis le 1^{er} avril sur la zone de la promenade, l'entreprise existe depuis décembre 2010.

Forts d'une grande expérience dans les modulaires, les 2 co-gérants, à l'origine de la création de l'entreprise, ont su développer leur activité sur toute la France et pour tous les constructeurs confondus.

La principale activité de l'entreprise est l'assemblage, le montage et l'aménagement des constructions modulaires neuves ou d'occasions.

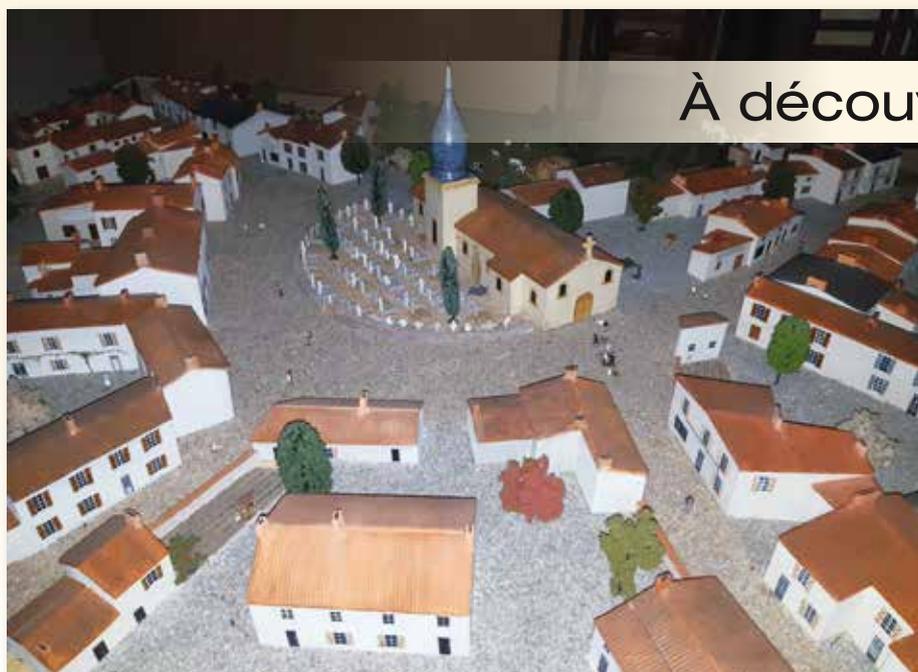
En 2017, un des gérants quitte l'entreprise et Pascal Rousseau devient alors le responsable de cette équipe de 11 salariés et 2 intérimaires qui sillonnent l'hexagone pour développer et faire progresser le chiffre d'affaires en quelques années.

FMS

ZA La Promenade - 85250 CHAVAGNES-EN-PAILLERS
Tél. 02 51 24 12 65 - www.f-m-s.fr



À découvrir



La maquette du bourg en 1793 est visible au fond de l'église. Venez la découvrir ou redécouvrir



Infos pratiques

> ÉTAT-CIVIL

Félicitations aux parents de

3 juillet 2019.....JOUANNET Thyméo
 13 juillet 2019.....DROUIN Alex
 14 juillet 2019.....CHAMPAIN Jules
 15 juillet 2019.....ROUSSEAU Valentin
 21 juillet 2019.....MAHOUDEAUX Timoté
 6 août 2019.....VILLENEUVE DELAVEAU Ethan
 9 août 2019.....BONIN Louise
 12 août 2019.....AIRAULT Adèle
 26 août 2019.....MEUNIER Nils
 25 septembre 2019.....PASQUEREAU Maélan



Tous nos vœux de bonheur à

13 juillet 2019.....MOCQUET Noémie et PESCHARD Kévin
 20 juillet 2019.....LAUNAY Julien et CHUPIN Flavie
 10 août 2019.....PIVETEAU Jérémy et PIERREJEAN Caroline
 24 août 2019.....GENTY Florence et THOMMERET Christophe
 14 septembre 2019.....REAU Jérémy et FONTENEAU Adeline
 20 septembre 2019.....HERBRETEAU Antoine et MAHÉ Marion

Toute notre sympathie aux proches de

5 juin 2019.....MICHENAUD Pierre
 3 juillet 2019.....BRETEAU Gisèle
 5 juillet 2019.....VIOLET Christiane
 21 juillet 2019.....MEUNIER Germain
 23 juillet 2019.....DROUIN Marie-Josèphe
 4 août 2019.....LAPORTE Guy
 11 août 2019.....DE BLAS DIAZ JIMENEZ Maria
 20 août 2019.....GILBERT Marie
 24 août 2019.....DABRETEAU Marie
 29 août 2019.....GODET Camille
 5 septembre 2019.....RENOUX Christian
 27 septembre 2019.....RIPEAUX Roger
 28 septembre 2019.....MERLET Christiane



Si vous ne souhaitez pas que la naissance de votre enfant, votre mariage ou le décès d'un parent figure dans le bulletin, veuillez en informer le service d'État-civil de la Mairie.

> LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).



Pour tout renseignement, veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du service national d'ANGERS (02 44 01 20 50 ou 20 60) / mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

> TRI DES EMBALLAGES : NON AUX IMBRIQUÉS

Depuis maintenant deux ans, tous les emballages se trient en Vendée ; une bonne chose pour faciliter le geste du tri de l'habitant, favoriser le recyclage et la valorisation de nos déchets.

En raison d'emballages imbriqués, la séparation technique des emballages, à VENDEE TRI, est difficile à réaliser, malgré les équipements automatisés. L'électro-aimant capte les boîtes de conserve en acier et emporte, malheureusement, le pot de yaourt emboîté dedans. Autre, exemple, le rayon infrarouge des trieurs optiques ne voit que l'emballage extérieur. Ainsi des capsules en aluminium dans des boîtes en carton ne sont pas détectées. Tous ces emballages ainsi dissimulés ne connaîtront pas le recyclage. En plus, les balles de matières conditionnées contenant des intrus seront refusées par le recycleur.

Alors n'imbriguez jamais un emballage dans un autre ; autrement dit, n'emboitez pas vos emballages.

Ces erreurs représentent un coût pour la collectivité, et donc **pour l'usager**. Elles mettent à mal le bon fonctionnement du centre de tri et celui des filières de recyclage.

Pour que le tri soit une réussite jusqu'au bout de la chaîne, il est important de se rappeler **qu'une fois vidés, les emballages, et seulement les emballages**, sont à déposer en vrac, **séparés des uns des autres**, dans les sacs ou bacs jaunes. Et si vous avez besoin de gagner de la place, vous pouvez compacter, un par un, vos emballages.

Pour rappeler aux Vendéens cette consigne essentielle dans le tri de leurs emballages, Trivalis lance une campagne de communication départementale. Le message « Sortez-moi d'ici, je veux une nouvelle vie ! » est celui d'un malheureux... pot de yaourt, imbriqué dans une boîte de conserve, qui n'espère qu'une chose, sortir de là pour avoir droit, lui aussi, au recyclage.



DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTAL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



OCTOBRE

11	Comité des Fêtes	Assemblée Générale	Petite Salle Émeraude
15	Mairie / Comité des Fêtes	Réunion des associations - Préparation calendrier manifestations	Mairie
20	Les Amis de l'Orgue	Concert	Église
27	Amitiés Chavagnaises	Soirée dansante	Salle Émeraude

NOVEMBRE

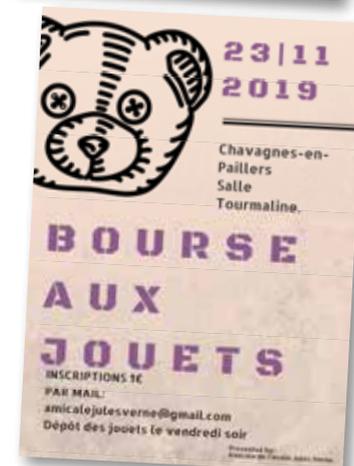
2-3	Saint Louis Gym	Fête de la gym	Complexe sportif
3	AFN	Concours de belote	Salle Émeraude
8-9-10	Billard club "Les Gavroches"	20 ^{ème} Open de billard	Salle Émeraude
11	UNC - AFN	Commémoration	La Rabatelière
14	Amitiés Chavagnaises	Concours de belote au profit du Téléthon	Salle Émeraude
17	Secours Catholique	Portes ouvertes du Secours Catholique	Local Secours Catholique
23	Amicale Jules Verne	Bourse aux jouets	Salle Tourmaline

DÉCEMBRE

5	UNC - AFN	Journée patriotique Algérie	La Copechagnière
6	Assistantes maternelles "Les Bambinous"	Arbre de Noël	Salle Émeraude
7-8	Comité Organisation Téléthon	Puzzl'Ton Randonnées	Salle Émeraude La Rabatelière
14	BCCFV	Père Noël du basket	St Fulgent
26 au 29	FCCR	Tournoi en salle	Complexe sportif
29	Palet Club Chavagnais	Concours de palets	Salle Émeraude

JANVIER

11	Conseil Municipal	Vœux du Maire	Salle Émeraude
16	EFS Pays de la Loire	DON DU SANG	Salle Émeraude
18	Troupe des quatre moineaux	Pièce de théâtre «Coquin de sort»	Espace Molière
19	Troupe des quatre moineaux	Pièce de théâtre «Coquin de sort»	Espace Molière
23	Amitiés Chavagnaises	Goûter du club	Salle Émeraude
24	Troupe des quatre moineaux	Pièce de théâtre «Coquin de sort»	Espace Molière
25	Troupe des quatre moineaux	Pièce de théâtre «Coquin de sort»	Espace Molière
25-26	Saint Louis Gymnastique	Concours interne	Salle de gym



Sapeur-pompier

Pourquoi pas VOUS ?

- Envie d'action ?
- Envie de vous sentir utile ?
- Envie de développer de nouvelles compétences ?
- Envie de rejoindre une équipe motivée ?
- Envie de vous intégrer sur la commune ?
- Vous avez entre 18 et 55 ans ?



CONTACTEZ-NOUS !

**NOUS AVONS
DES PROJETS**

Adjudant-chef Julien GILBERT 06.03.48.10.77
CENTRE DE SECOURS DE CHAVAGNES-EN-PAILLERS
Julien.gilbert@sdis-vendee.fr

Accidents, malaises, catastrophes... |
Et vous, que feriez-vous ?



Vous souhaitez vous former, le centre de secours de Chavagnes-en-Paillers organise une à deux formations à l'année.

La durée de la formation est de 10 heures, le coût est de 65 €.

Renseignements et inscription à :
luc.coutaud@sdis-vendee.fr



Tu as entre 5 et 11 ans ?

Participe au concours dessin organisé par la Commune en partenariat avec le Centre de Secours

« REPRESENTER LES SAPEURS-POMPIERS A TA FAÇON ».

Ton dessin pourra être utilisé pour le calendrier 2021 des Sapeurs-Pompiers.

Viens le déposer en mairie du 21/10/19 au 09/11/19 et profite-en pour découvrir l'exposition préparée par le Centre de Secours.

L'exposition des 75 ans du Centre de Secours est ouverte à tous dans la salle du Conseil de la Mairie du lundi au vendredi, sauf les jeudis et vendredis matin, de 9h à 12h et de 15h à 17h et le samedi de 9h à 11h30.

MAIRIE

2 place des Justes - BP 12
85250 CHAVAGNES EN PAILLERS
Tél. : 02.51.42.21.06
contact@mairie-chavagnes-en-paillers.fr

www.chavagnes-en-paillers.fr

